

Conseil communal du 10 juin 2013

Dossiers de Mme l'échevine Ampe

- Accord de la section.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je souhaiterais intervenir sur le point 317 (crédits supplémentaires pour la reconstruction des rues Marché aux Porcs, Lepage, Dansaert, Quai du Bois à Brûler, Quai aux Briques). Je suis étonnée de constater que ces voiries et leurs trottoirs ont été ouverts à plusieurs reprises pour divers travaux. Les commerçants s'en plaignent. La question se pose du suivi de ce chantier.

Un contrôle est-il bien effectué lors de la réception des travaux ? Les impétrants sont-ils bien informés des dispositions de l'ordonnance relative aux chantiers ?

Les surcoûts annoncés sont-ils liés à la gestion « originale » de ce chantier, qui a causé beaucoup de désagréments dans le quartier ? Le cas échéant, je poserai une question écrite pour obtenir le décompte précis des coûts.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Ampe.

Mme Ampe, échevine.- Le surcoût des travaux est imputable au fait que le Collège a finalement opté pour un revêtement en pierre bleue, plus chère.

Les chantiers sont strictement suivis. Les réparations et travaux successifs résultaient, justement, de contrôles.

Mme Nagy.- Je me réjouis de constater que les surcoûts sont exclusivement liés au choix d'autres matériaux.
